

## Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement

Séance du lundi 11 septembre 2017

### Vœu

**Présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> arrondissement ;**

**Relatif à l'évolution urbaine du quartier Haussmann/Opéra ;**

Vu le vœu 2015 V 383 pour un réaménagement du quartier de l'Opéra Garnier adopté par le Conseil de Paris des 14, 15 et 16 décembre 2015, qui demandait le lancement d'une étude urbaine pour le réaménagement du quartier englobant le boulevard Haussmann, l'Opéra de Paris et la place de l'Opéra ;

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

Vu le décret du 23 septembre 2015 relatif aux exceptions au repos dominical dans les commerces de détail situés dans certaines zones géographiques ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2015 délimitant une zone touristique internationale à Paris dénommée « Haussmann » en application de l'article L. 3132-24 du code du travail ;

Vu la saisine du Conseil de quartier Opéra - Chaussée d'Antin demandant à être associé aux réflexions sur l'évolution urbaine du quartier, à travers des réunions plus régulières ;

Considérant que le groupe de travail – dans lequel le Conseil de quartier susmentionné est représenté - créé ne s'est réuni qu'une seule fois, le 22 juin 2016, permettant néanmoins de dresser un diagnostic précis sur la base des éléments de l'APUR, de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction de la Voirie et des Déplacements ;

Considérant les enjeux urbains de ce quartier devenu Zone Touristique Internationale : 120 millions de visiteurs par an sur le secteur Haussmann-Opéra, 12 millions d'entrants par an à la station Opéra, un quartier très minéral, une exposition aux pollutions du travail routier (particules fines et NO<sub>2</sub>), des voies très exposées au bruit avec plus de 1 500 véhicules par heures sur les axes principaux, 3 787 commerces ou services avec les grands magasins du boulevard Haussmann, un pôle touristique : les hôtels du quartier constituent 15% de la capacité d'accueil de Paris, un pôle d'emploi : 483 060 emplois avec 2 823 500 m<sup>2</sup> de bureaux et une densité de population plus faible que la moyenne parisienne : 147 hab/ha contre 212 hab/ha (37 200 habitants) ;

Considérant les défis urbains en termes de mobilité, de mise en valeur du patrimoine touristique, de rééquilibrage bureaux/logements, de services publics, de lutte contre la pollution et de végétalisation ;

**Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> arrondissement demandent que la Maire de Paris lance un grand concours d'urbanisme sur le quartier Haussmann/Opéra, en lien étroit avec les Mairies et les conseils de quartier concernés.**